



Le C'est-à-Dire !

Journal de l'Association

Rivières et Acteurs pour les Moulins de Basse-Normandie et d'Ille-et-Vilaine

Décembre 2014 N° 57 14^e année

Éditorial

Chers amis,

Voilà encore une année d'écoulée et nos seuils sont toujours aussi menacés. Cette année a été jalonnée par de nombreuses interventions des services de l'Etat chez nos adhérents et qui n'hésitent pas à se présenter en nombre pour nous impressionner, cela ressemble étrangement à de l'acharnement administratif, voire du harcèlement.

Au cours de ces visites des propositions, plutôt des conclusions, techniques élaborées par des bureaux d'études, à la solde des services de l'Etat, sont présentées sans discernement et ménagement, à nos adhérents. L'annonce des investissements très élevés, à la charge des propriétaires, se transforme pour certains en véritables cauchemars.

Trop souvent, ils profitent de la faiblesse et du découragement des propriétaires pour leur imposer des contraintes insupportables. L'administration suggère alors aux propriétaires de renoncer à leur droit d'eau moyennant finance ; une façon d'acheter leur tranquillité. Et puis, l'arasement du seuil devient normal et accepté !

Une question me vient à l'esprit, dans certaines conditions, il est proposé généreusement au propriétaire de l'argent pour réaliser ces arasements ou bien pour baisser les niveaux d'eau. Ces sommes donnent l'impression d'être inépuisables et dans les temps qui courent où la France paraît presque en faillite, il peut s'avérer qu'un jour après acceptation de votre part et les travaux ainsi réalisés, l'argent prenne une autre destination !

On s'acharne sur la destruction de nos moulins et de nos seuils en prétextant que le salut de nos rivières passe par « la continuité écologique » ; pourtant, depuis que nous avons une nouvelle Ministre, les priorités ont changé, la lutte contre la pollution est mise en avant, ce qui est plus logique pour améliorer la qualité de l'eau. Cela va-t-il réduire la pression qui plane sur nos moulins...? Il me semble que ces objectifs ont du mal à redescendre, les puissantes agences de l'eau paraissent bien sourdes. Restons vigilants, ce gouvernement nous a tellement habitués aux marches arrière.

La priorité dans nos moulins est de garder les vannages en bon état pour assurer le transit des sédiments. Pensez à confier la gestion de vos vannages par un tiers lors de vos absences !

Une attention toute particulière doit être prise en compte à la lecture des propositions administratives en ce qui concerne le débit réservé en période d'étiage qui devrait être de 10%, mais souvent il peut atteindre 40%, alors que reste-t-il au moulin ? Il est quelquefois proposé au meunier de pomper dans la rivière pour faire tourner la roue. De qui se moque-t-on ?

Avec les membres du Conseil d'Administration, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année, vous adresse mes meilleurs vœux pour 2015 et je vous donne rendez-vous à Saint-Hilaire-des Landes (35), le 21 mars prochain pour notre assemblée générale.

Bien amicalement

Serge Caprais
Président de l'ARAM BN & 35

Sommaire

- Journées des Moulins 2015 2
- Les travaux de la Dives font grincer les moulins 2
- Les menaces se précisent! 3
- Emaillerie Normande 4
- Gestion des milieux aquatiques 5
- ICE- Information sur la continuité Ecologique 5
- De l'eau toujours de l'eau pour alimenter les roues du Harz 6
- Lecture 7
- Salon International du Patrimoine Culturel 8
- Cotisations 2015 8

Joyeuses fêtes de fin d'année
Bonne Année 2015

Quelques dates à retenir

- ♦ L'Assemblée Générale de l'ARAM B-N & 35 le 21 mars 2015 à Saint-Hilaire-des-Landes (35)
- ♦ Le congrès FFAM du 24 au 26 avril 2015 en Vendée
- ♦ Les Journées des Moulins les 19-20 et 21 juin 2015